



Municipalité de | Municipality of

# Pontiac

## OFFRE D'EMPLOI

(Affichage à l'interne)

### COMMIS À LA TAXATION

Date d'affichage : 1<sup>er</sup> février 2024

**Type de poste :** syndiqué à temps plein et permanent

La Municipalité de Pontiac est située dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Adjacente à la ville de Gatineau, le vaste territoire de 447 kilomètres carrés de Pontiac est délimité au sud par la rivière des Outaouais qui trace la frontière avec l'Ontario. La Municipalité compte une équipe de plus de 50 employés(e)s et accueille une population de plus de 6000 résidents. Pontiac offre un milieu de vie attrayant et bucolique à ses citoyens et aux nombreux villégiateurs qui fréquentent les abords de la rivière des Outaouais et le parc de la Gatineau. Ces derniers apprécient grandement de vivre la ruralité dans toute sa splendeur, tout en bénéficiant des nombreux avantages liés à la proximité des centres urbains.

#### **Description sommaire**

Sous l'autorité du directeur de l'administration, le commis à la taxation est responsable de l'ensemble des activités reliées à la perception des taxes et autres comptes recevables. Le titulaire du poste est chargé des dépôts quotidiens. Il/elle assiste le préposé à la taxation lors de mise à jour du rôle et lors du recouvrement des taxes.

Il/elle assiste le personnel-cadre et son équipe dans la préparation des documents et apporte son support au niveau administratif dans la logistique et les opérations des activités de son service.

#### **Tâches et responsabilités**

- Reçoit, comptabilise et dépose les encaissements et en assure la conformité;
- Répond aux questions des citoyens et des professionnels concernant le service de la taxation;
- Effectue mensuellement le suivi et la gestion des comptes clients par l'émission d'états de compte;
- Gère le module des créanciers hypothécaires et s'assure d'un suivi très étroit;
- Se charge des changements d'adresse et effectue le suivi approprié;
- Facture les services rendus à des tiers;
- Effectue les remboursements pour les dépôts de permis et locations de salles;
- Produit les bons d'achat sur demande, pour tous les départements;
- Accomplit, sur demande de son supérieur immédiat, toutes autres tâches connexes ou similaires;

#### **Exigences et qualifications requises :**

- Détenir un diplôme d'études collégiales en comptabilité ou en finance ou un diplôme professionnel en comptabilité ET détenir au moins six (6) mois d'expérience dans des fonctions similaires.
- Détenir un diplôme d'études secondaires ET détenir au moins deux (2) ans d'expérience dans des fonctions similaires.

OU

- Toutes autres combinaisons d'études et d'expériences jugées équivalentes seront étudiées.

**Qualités personnelles, habiletés et aptitudes recherchées :**

- Maîtrise du français et de l'anglais parlé et écrit ;
- Bonne maîtrise de la suite Microsoft Office ;
- Avoir de l'aisance avec l'informatique ;
- Faire preuve de rigueur et être proactif ;
- Bien travailler en équipe ;
- Intégrité, honnêteté et discrétion ;
- Capacité de travailler sous pression ;
- Être axé sur le service à la clientèle.

**Statut et conditions salariales :**

Il s'agit d'un poste syndiqué à temps plein du lundi au vendredi de 8 h à 16 h équivalent à 35 heures par semaine. Le salaire annuel de cet emploi varie de 40 695 \$ à 49 376 \$ selon la convention collective en vigueur. Cette offre d'emploi s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes et nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

Si vous avez le profil recherché, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae en indiquant la mention « POSTE DE COMMIS À LA TAXATION » dans l'objet de votre courriel, avant le 1<sup>er</sup> mars 2024, à 16h.

Veuillez adresser votre correspondance à : [emplois@municipalitepontiac.ca](mailto:emplois@municipalitepontiac.ca)

Votre candidature sera traitée confidentiellement.

Nous vous remercions de votre intérêt et communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

**Date d'entrée en poste :**

Suivant l'adoption d'une résolution d'embauche du conseil municipal.